

www.mp74.fr

MP74

MARCHES
PUBLICS
74

BULLETIN
N°8
JUIN 2012

Association des Maires, Adjointes, Présidents d'EPCI et Conseillers Généraux de Haute-Savoie

MARCHES PUBLICS | CMP 2006 | ENTREPRISES | L'ASSOCIATION | PRATIQUE

» L'Association des Maires, Adjointes et Conseillers Généraux de la Haute-Savoie : PUBLICATION ET DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

» ACCES LIBRE AUX ANNONCES

Nature : Toutes Travaux Services Fournitures

Mot-clé : Recherche avancée

RECEVEZ LES DERNIERES ANNONCES

Inscription

Entreprises :

- * Vous avez égaré votre mot de passe et / ou voulez vérifier si vous êtes déjà inscrit : [vérification](#)
- * Vous avez des difficultés, consultez la page : [support](#)

Service de veille gratuit sur la publication des appels d'offres !..

MPI et le Dauphine-legales vous offrent un service d'alerte automatique gratuit sur les avis de consultation publiés par ses adhérents acheteurs publics.

Vous recevrez un courriel personnalisé chaque fois qu'un nouvel avis sera publié selon vos critères.

Cette inscription créera votre "Espace Entreprise" avec des services complémentaires pour suivre vos appels d'offres.

- » Inscription à la veille automatique (gratuit)
- » Assistance aux entreprises (si vous avez une difficulté)
- » Accès aux avis restreints (si vous êtes admis sur un appel à candidature)

Profil d'Acheteur et solution de dématérialisation.

Le CMP impose de nouvelles obligations au 01/01/10 sur la dématérialisation :

- L'acheteur pourra imposer la transmission électronique des plis, et ce avis par avis.
- L'acheteur doit publier l'avis et le DCE sur le "profil d'acheteur" c'est à dire un site accessible par internet, offrant toutes les fonctionnalités nécessaires à la dématérialisation des procédures : au minimum, information des candidats et réception des candidatures et des offres.
- En informatique, la transmission dématérialisée des plis s'impose à l'acheteur et aux candidats au dessus de 90.000 Euros.

Consultez-nous via le formulaire suivant...
» Pour demander l'ouverture de votre compte (à l'intention des collectivités...)

AWS Mentions Légales Contact

Soyez vigilant en cas de modification de l'avis d'appel public à la concurrence

Lorsque vous apportez des **modifications substantielles à l'objet ou aux conditions initiales du marché**, vous devez les porter à la connaissance des entreprises par un **avis d'appel public à la concurrence rectificatif** et respecter un nouveau délai publicité (52 jours en cas d'appel d'offres ouvert ou autre délai en fonction du cas).

NB : la seule modification du règlement de consultation ou d'une autre pièce du marché est insuffisante.

Ce nouveau délai court à **compter de l'envoi à publication de cet avis rectificatif**, pour permettre aux entreprises, éventuellement dissuadées de présenter leur candidature par les indications portées sur l'avis initial, de disposer du délai utile pour déposer une offre.

Cette obligation s'impose à la collectivité même lorsque, constatant que l'avis d'appel public à la concurrence publié comporte une erreur qui ne lui est pas imputable, elle décide de procéder à sa rectification par l'envoi d'un avis rectificatif (CE, 16 novembre 2005, ville de Paris, n° 278646).

RAPPEL : S'entraîner à l'ouverture de plis électroniques

Si vous souhaitez faire un test d'ouverture de plis électronique, nous vous invitons à créer un marché sur la plateforme de test - 2ème radio bouton sur le site mp74 - avec l'ouverture du guichet électronique.

Nous répondrons par voie électronique au marché (précisez-nous par mail que vous avez publié un marché test auquel vous souhaitez une réponse électronique). Nous procéderons à l'ouverture des plis avec vous dans un second temps.

Retrouvez la procédure d'ouverture de plis électroniques dans le bulletin n°7 – Mars 2012

Les demandes de devis électroniques

Dès septembre 2012, vous pourrez établir vos demandes de devis aux entreprises directement sur MP74.fr. Des réunions d'information seront organisées début octobre pour vous présenter ce nouvel outil.

Caractéristiques des demandes de devis :

- Formulaire de préparation assistée, avec fiches acheteurs, répertoire d'adresses par service, et bibliothèque de modèles.
- Etablissement de la liste de distribution à partir des contacts connus des services, et / ou à partir des contacts puisés dans la base des 65.000 entreprises inscrites.
- Transmission avec pièce jointe par courriel individuel à chacun des membres de votre liste de distribution.
- Possibilité de définir un guichet de dépôt dématérialisé, avec ou sans signature électronique.
- Possibilité d'enregistrer et d'émettre la commande dématérialisée adressable par voie sécurisée et horodatée aux entreprises.
- Module statistiques mensuelles et par période, avec la synthèse ou le détail des demandes envoyées, des offres reçues et des commandes émises, par nature, par code nomenclature, par service et ultérieurement pas fournisseur.

Adhésion à ce module : à partir de 10 Euros/an/collectivité

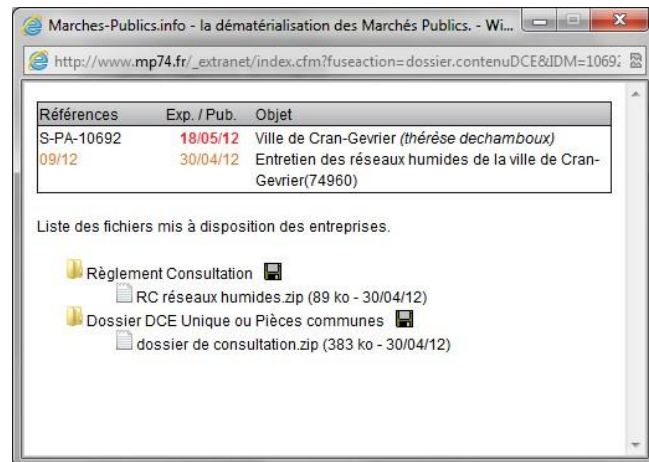
Contacts utiles

Association des Maires de Haute-Savoie
58 Rue Sommeiller
74000 Annecy
maires74@maires74.asso.fr

Responsable WebConcept,
Céline MATHIEU
Juriste, Morgane MAGNIER
marchespublics@maires74.asso.fr

Conservation des DCE publiés : 6 mois après expiration

En standard, les DCE publiés n'étaient pas conservés après expiration. Suite à la mise en place de nouveaux serveurs chez AWS, les DCE peuvent être restitués jusqu'à 6 mois après l'expiration. Vous pouvez consulter les DCE en allant sur un marché expiré depuis moins de 6 mois. Dans l'onglet RETRAITS du dossier de l'affaire, vous aurez le bouton "DCE en cours", et pourrez les télécharger.



Journal de traçabilité des dépôts des entreprises

En plus du journal général, vous trouverez maintenant un extrait concernant les opérations de dépôt, directement dans l'onglet DEPOT de chaque dossier.

La codification des opérations de dépôt est la suivante :

- DEPCNX : Connexion au guichet de dépôt
- DEPAPP : Chargement de l'applet de dépôt
- DEPPLI : Fin du dépôt du pli

The screenshot shows the 'Journal de traçabilité' tab selected in the 'Dépôts' section. It displays a table of deposit operations.

Références	Exp. / Pub.	Objet	Statut
T-PA-11330	01/06/12	(bernard bouvier)	PLO 01 / 01
2012/01	30/04/12	REFECTION CIMETIERE	116 -- / 00

Historique Publication Rectificatifs Attributions Correspondance Retraits **Dépôts** Documents

Registre version tableur Registre par lot **Journal de traçabilité**

Pli	D/P	Dépôt le	Soumissionnaire	Lots	@
1	D	24/05/12 à 21h30	01230 Tenay ACR Services	1	@

Invitation des entreprises à s'inscrire au système de veille

Vous pouvez inviter une ou plusieurs entreprises à s'inscrire sur le système de veille gratuite. Un message automatique leur sera adressé, avec les instructions pour définir leur profil de veille. Allez dans OUTILS / Entreprises / Invitation.

Plateforme MP74 : quelques chiffres ...

42 959 Dossiers de Consultation des Entreprises ont été téléchargés en 2011 sur notre plateforme MP74. Au total, sur l'année 2011, on dénombre **1768 avis publiés** avec **300 dépôts de plis électroniques**. Avec **11 134 entreprises** inscrites au système de veille en Haute-Savoie, la plateforme MP74 a un réel potentiel lors des mises en concurrence.

Retrouvez-nous sur Internet !

www.maires74.asso.fr